



Hénin-Beaumont, le 20 juillet 2015

Affaire Jeanne : Steve Briois doit s'expliquer !

Le site internet Atlantico l'a révélé vendredi dernier, les magistrats du Parquet de Paris ont demandé aux juges d'instruction Renaud Van Ruymbeke et Aude Buresi qui enquêtent depuis avril 2014 sur un éventuel financement illicite des campagnes électorales du Front national suite à un signalement de la commission des comptes de campagne, de mettre Steve Briois en examen. Plusieurs autres cadres frontistes ont déjà été mis en examen dans cette affaire.

Mandataire financier de Jeanne et secrétaire général du Front national jusqu'à l'année dernière, Steve Briois pouvait-il ignorer le mécanisme de financement des campagnes électorales du Front national ? Ce n'est pas l'avis des magistrats du parquet qui souhaitent l'entendre.

D'après Atlantico, Steve Briois, pourrait donc être entendu comme « témoin assisté » dans le cas où il échapperait à une mise en examen.

L'homme qui jouait les chevaliers blancs et s'est fait élire sur le thème du « tous pourris » en surfant sur l'affaire Dalongeville pour discréditer l'ensemble de la gauche se révèle être l'héritier spirituel de Gérard Dalongeville, et pas seulement en matière de démagogie, de clientélisme et de mépris de l'opposition...

Pour le PCF d'Hénin-Beaumont, Steve Briois doit s'expliquer et devrait démissionner. Les Héninois et Beaumontois méritent mieux qu'un maire suspecté par la justice d'avoir cautionné des pratiques illicites.

David NOËL,

Secrétaire de la section d'Hénin-Beaumont du PCF
Conseiller municipal PCF d'Hénin-Beaumont